

Madame, Monsieur,

selon le protocole sanitaire du 20 septembre 2020, si votre enfant présente des symptômes évocateurs ou est identifié "contact à risque" de la COVID 19, vous devrez compléter et rapporter cette attestation à l'école avant son retour en classe.

A défaut d'attestation, le retour en classe ne pourra se faire qu'après 7 jours, si disparition des symptômes.

.....
(partie à compléter ou recopier **en cas de symptômes évocateurs** de la COVID **uniquement** :)

Je soussigné (NOM, prénom)

parent de l'élève (NOM, prénom)

scolarisé à l'école maternelle "La Joyette" de St Varent

déclare sur l'honneur avoir consulté un médecin et qu'aucun test n'a été prescrit.

LeSignature :

Madame, Monsieur,

selon le protocole sanitaire du 20 septembre 2020, si votre enfant présente des symptômes évocateurs ou est identifié "contact à risque" de la COVID 19, vous devrez compléter et rapporter cette attestation à l'école avant son retour en classe.

A défaut d'attestation, le retour en classe ne pourra se faire qu'après 7 jours, si disparition des symptômes.

.....
(partie à compléter ou recopier **en cas de symptômes évocateurs** de la COVID **uniquement** :)

Je soussigné (NOM, prénom)

parent de l'élève (NOM, prénom)

scolarisé à l'école maternelle "La Joyette" de St Varent

déclare sur l'honneur avoir consulté un médecin et qu'aucun test n'a été prescrit.

LeSignature :